



Montréal, le 25 novembre 2004

**Par télécopieur**

Mme Lyne Asselin  
Centre populaire de Roberval  
106, avenue Marcoux  
Roberval (Québec) G8H 1E7

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception de la lettre que vous transmettiez le 24 novembre dernier à monsieur Mario Thibodeau, préposé aux renseignements téléphoniques de la Régie de l'énergie, relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

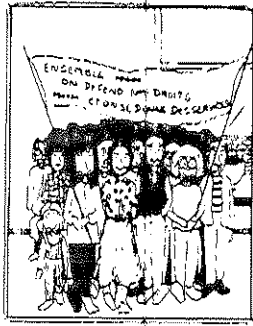
Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



## Le Centre Populaire de Roberval

106, ave. Marcoux  
Roberval, Qc G8H 1E7  
Tél.: (418) 275-4222

- Centre de dépannage vestimentaire
- Service d'Aide et d'Information Sociale
- Accueil • Alpha
- Atelier de Confection et de Récupération
- Centre de dépannage du meuble
- Association des travailleurs endettés de Roberval

Roberval, le 24 novembre 2004

Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 2.55  
Montréal, (Québec)  
H4Z 1A2

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, Monsieur, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Lyne Asselin  
Service budgétaire populaire  
Centre populaire de Roberval



Organisme associé à  
Centrale Saguenay - Lac St-Jean

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.8623  
Courriel : [cacq@consommateur.qc.ca](mailto:cacq@consommateur.qc.ca)

c.c. Monsieur le député Karl Blackburn  
797, boul. St-Joseph  
Roberval, (Québec)  
G8H 2L4  
Télécopieur : (418) 275-2999

c.c. Monsieur le député Michel Gauthier  
755, boul. St-Joseph, bur. 208  
Roberval, (Québec)  
G8H 2L4  
Télécopieur : (418) 275-6535